

I Participants:

Présents: Jean Hervé Peurière, Lydie Faye, Thierry Meunier, Guy Farget., Viviane Brunet, Jean Louis Fournoux, Michel Chauv, Bruno Pilonchery, Nicole Chauv, Quentin Ossedat, Dominique Michalet, Michelle Vasseur.

Absents excusés: Sandy Goutorbe, Aurélien Allard, Philippe Roux.

Procurations: Sandy Goutorbe donne procuration à Michel Chauv, Philippe Roux donne procuration à Thierry Meunier.

II Points abordés:

1 Examen demande Abritoit	<p>L'association Abritoit prend en charge des réfugiés déboutés du droit d'asile qui ne disposent plus d'aucune aide sociale. Cette association a sollicité la commune pour loger bénévolement une famille congolaise dans l'attente de son recours pour rester en France. Les frais d'assurance et les charges du logement sont pris en charge par Abritoit.</p> <p>La famille en question est composée d'un couple d'une trentaine d'année avec une petite fille de 3 ans. Cette famille est menacée si elle retourne dans son pays d'origine.</p> <p>La question posée est la suivante: "Etes vous favorables pour accueillir cette famille dans un logement communal ?". Le vote à bulletin secret a recueilli 12 voix Pour et 2 voix Contre. Le Maire prendra contact avec l'association Abritoit pour lui signifier l'accord de la municipalité.</p>
2 Participation de la commune à la Banque Alimentaire	<p>La Banque Alimentaire est une association qui œuvre pour fournir des denrées alimentaires aux personnes en difficulté. Deux familles de la commune bénéficient de cette aide. Le Maire soumet au Conseil le principe d'aider financièrement la Banque Alimentaire à hauteur de 1 euro par habitant et par an, soit 550 euros /an. Le Conseil valide à cette proposition à l'unanimité des 14 votants.</p>
3 Position du Conseil sur réouverture du tronçon ferroviaire Boën -Thiers	<p>Le tronçon ferroviaire Boën-sur-Lignon / Thiers a été mis en "stand by" par la SNCF en 2016. Un Collectif d'associations appelé "Le train 63 42 69" s'est récemment constitué. Il s'est donné comme objectif de contribuer à remettre en service ce tronçon qui constitue un maillon essentiel pour relier Clermont Fd, St Etienne et Lyon. Des négociations sont prévues avec le Ministère Transports et la Région Auvergne Rhône Alpes.</p> <p>Pour ces négociations, il est nécessaire de démontrer l'intérêt fort des collectivités locales riveraines. Celles-ci ont été sollicitées afin de soutenir le vœu suivant: " Pour la réouverture de la section Boën- Thiers afin de rétablir la continuité interurbaine ferroviaire Lyon-St Etienne- Thiers- Clermont Fd et maintenir la vitalité du territoire traversé".</p> <p>A l'unanimité des 14 votants, le Conseil Municipal de Les Salles soutient ce vœu.</p>
4 Point sur travaux secrétariat et local commercial	<p>Secrétariat: Les travaux de réaménagement du secrétariat de mairie suivent leur cours. Le nouveau local devrait être opérationnel pour fin janvier 2021.</p> <p>Local Commercial: Les travaux du local commercial sont en phase avec le prévisionnel. La phase actuelle concerne le lot maçonnerie.</p> <p>Une négociation est en cours concernant la prise en charge par le diagnostiqueur d'un coût supplémentaire de 6700 € HT lié à une difficulté de diagnostic.</p> <p>Mme la Préfète de la Loire nous a informé de l'attribution par l'Etat d'une subvention de 124 079 € pour ce projet. Nous attendons maintenant les réponses concernant les subventions de la Région et du Département .</p>
5 Présentation de l'application "Panneau Pocket"	<p>L'application "Panneau Pocket" qui équipe déjà 4000 communes en France permet à tout un chacun de recevoir en temps réel sur son smartphone les messages de la mairie et des associations. C'est l'équivalent du panneau lumineux d'information.</p> <p>Le cout de l'abonnement est de 130 € HT/an pour la mairie, il n'y a pas d'engagement de durée. Les particuliers intéressés doivent de leur coté charger une application gratuite sur leur smartphone.</p> <p>Le Conseil valide à l'unanimité l'achat de ce service.</p>
6 Questions diverses	<ul style="list-style-type: none"> * Les Bulletins Municipaux 2021 ont été livrés et seront distribués avant Noel. * Une note explicative des coûts de collecte des OM sera distribuée avec le Bulletin. * Les colis CCAS ont été distribués le 19 décembre. * Projet MAM, attente des retours des porteurs de projet. * Prospection en cours pour remplacement d'un tracteur du service technique. * Gite Plagnette suite incendie. Les têtes de murs sont protégées. L'étude d'estimation est en cours. Une demande "Mesure d'urgence" a été faite afin d'accélérer la reconstruction. Suivi attentif des modalités de remboursement en ce qui concerne la récupération de la TVA. * Démarrage d'une étude d'opportunité pour aménager une salle de Conseil plus adaptée. * Le Conseil Municipal aura a se prononcer début 2021 sur la possibilité pour notre commune d'intégrer le Parc Naturel Régional Livradois Forez dans le cadre d'un accord avec le SMMM (Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine). Avant ce vote, il est demandé à chaque conseiller de prendre connaissance des documents explicatifs sur les tenants et aboutissants de l'intégration à un Parc Naturel.
Prochaine réunion d'adjoints :	Lundi 11 janvier 2021 à 9h30
Prochaine réunion du Conseil :	Vendredi 22 janvier 2021 à 20h.